

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-04-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Nelson Bédard
Mesdames les conseillères :	Diane Godin Karine St-Arnaud Chantale Hamelin Joëlle Genois vacant
Monsieur le conseiller	Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale est également présente.

**Rés.2017-04-051**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2017
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
9. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
10. Achat de sulfate ferrique
11. Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux
12. Contribution financière à Atelier Triport
13. Inscription congrès du service des incendies
14. Contrat pour l'entretien des aménagements paysagers

15. Choix soumissionnaire pour les piézomètres
16. Environnement favorable à un mode de vie sain
17. Nettoyage des grilles pluviales
18. Mandat Tetra Tech – rue des Écoliers
19. Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie
20. Demande de subvention FCCQ – Fonds des petites collectivités
21. Mandat Tetra Tech – réfection rue de la Grève
22. Mandat Tetra Tech – remplacement de conduites d'aqueduc rue St-Charles
23. Mandat Tetra Tech – bouclage des deux réseaux d'aqueduc
24. Mandat Tremblay, Bois, Mignault, Lemay
25. Adoption du règlement #198
26. Adoption du règlement #199
27. Adoption du règlement #200
28. Mandat Tetra Tech – plans et devis Chemin Neuf
29. Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf
30. Mandat Tetra Tech – rue des Oies-Blanches
31. Inscription formation CCU
32. Demande d'un certificat d'autorisation au MDDEFP pour la réfection de la rue Paquin et le bouclage du réseau
33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h35 Fin : 19h44

#### **Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif**

Un rapport budgétaire comparatif en date du 31 mars 2017 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 10 avril 2017, par la directrice générale et trésorière.

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 10 avril 2017 (du 14 mars au 9 avril 2017).

**Rés.2017-04-052**

**Adoption du procès-verbal du 13 mars 2017.**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 13 mars 2017 soit accepté tel que présenté.

**Rés.2017-04-053**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 364 316.89 \$.

Liste des comptes à payer	176 763.46 \$
Liste des chèques émis	84 210.48 \$
Liste des chèques manuels	3 656.61 \$
Liste des paiements en ligne	48 175.01 \$
Dépôt salaires	55 511.33 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

**Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 1<sup>er</sup> février 2017 est déposé au conseil municipal, le 10 avril 2017.

**Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 15 février 2017 est déposé au conseil municipal, le 10 avril 2017

**Rés.2017-04-054**

**Achat de sulfate ferrique**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de sulfate ferrique pour une dépense maximale de 6 000 \$ taxes incluses.

**Rés.2017-04-055**

**Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de madame Laurence Martel à titre de coordonnatrice du terrain de jeux, pour une période de 10 semaines débutant le 11 juin jusqu'au 19 août 2017 sur une base de 40 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de deux animateurs (trices) intervenants(es) du camp ados ; le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection, pour une période de 10 semaines débutant le 11 juin jusqu'au 19 août 2017 sur une base de 40 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un maximum de dix (10) animateurs (trices); le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon le nombre d'inscriptions de jeunes à participer au terrain de jeux pour une période de 8 semaines débutant le 18 juin jusqu'au 12 août 2017 sur une base de 36 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de deux éducatrices spécialisées, le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon les besoins relatifs à l'accompagnement de jeunes en difficulté ayant besoin d'un accompagnement particulier pour une période de 8 semaines débutant le 18 juin jusqu'au 12 août 2017 sur une base de 36 heures par semaine.

**QUE** le salaire de la coordonnatrice, des coordonnateurs (trices) du camp ados, des animateurs de terrain de jeux et des éducatrices spécialisées sera le taux horaire établi à l'échelle salariale en annexe.

**QU'**une semaine supplémentaire sera offerte aux familles, du 13 au 19 août 2017, comme service de garde et celle-ci doit s'autofinancer.

**Rés.2017-04-056      Contribution financière à Atelier Triport**

**Considérant que** l'organisme Triport Portneuf favorise l'intégration sociale des personnes handicapées en leur offrant un travail en atelier ;

**Considérant que** trois personnes de la Ville de Portneuf bénéficient de ce service ;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 3 000 \$ à l'organisme Triport Portneuf (1 000 \$/bénéficiaire).

**Rés.2017-04-057      Inscription congrès du service des incendies**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 488.64 \$ taxes incluses et la participation de monsieur Éric Savard, directeur du service des incendies au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 20 mai au 23 mai 2017 à Québec.

**QUE** les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2017-04-058 Contrat pour l'entretien des aménagements paysagers**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire soit, et il est par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf le contrat d'horticultrice pour l'entretien des aménagements paysagers 2017 avec madame Marie Labrecque.

**Rés. 2017-04-059 Choix soumissionnaire pour les piézomètres**

**Considérant** la recommandation d'installer des piézomètres par la firme Envir'eau Puits pour le dossier de recherche en eau, des soumissions sur invitation ont été demandées à quatre compagnies ;

**Considérant que** les soumissions reçues se lisent comme suit :

Samson & Frères:	36 560,00 \$ + les taxes
Groupe Puitbec:	36 780,00 \$ + les taxes
Les forages L.B.M. inc.	29 740,00 \$ + les taxes
Forage FTE:	30 678,00 \$ + les taxes (soumission déposée en retard) Annulée.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté :

**QUE** la compagnie les forages L.B.M. inc. procèdera à l'installation des piézomètres tel que demandé par la firme Envir'eau Puits pour un montant de 29 740 \$ plus les taxes applicables.

**QUE** cette dépense soit affectée au programme TECQ 2014-2018.

**Rés. 2017-04-60 Environnement favorable à un mode de vie sain**

**Attendu qu'**il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

**Attendu que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

**Attendu que** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

**Attendu que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie etc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté :

De signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

**Rés. 2017-04-061      Nettoyage des grilles pluviales**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Qc Vacuum pour le nettoyage (pompage) des grilles pluviales et du séparateur (unité de captage d'huile et de sédiments non-dissous) à un coût de 8.48 \$/la grille pour une dépense maximale de 5 974 \$ plus les taxes applicables.

**Rés. 2017-04-062      Mandat Tetra Tech- rue des Écoliers**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QU'**un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation des plans et devis relatifs à la réfection de la rue des Écoliers sur une distance approximative de 84 mètres pour un montant de 5 800 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 1.

**Rés. 2017-04-063      Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 26 janvier 2010;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie inter-municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

**CONSIDÉRANT QUE** les rapports annuels produits et adoptés par les 18 villes et municipalités de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal, et l'adopte tel que déposé;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 7 (2016), et qu'une copie de celui-ci soit acheminé à la MRC de Portneuf, accompagné d'une copie de la présente résolution.

**Rés. 2017-04-064**

**Demande de subvention FCCQ-Fonds des petites collectivités**

**Attendu que** la Ville de Portneuf a pris connaissance du Guide sur le programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités (FPC);

**Attendu que** la Ville de Portneuf doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FPC et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté:

**QUE** la Ville de Portneuf s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Ville de Portneuf s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme;

**QUE** la Ville de Portneuf s'engage à payer sa part des coûts admissibles, maximum 15 000 \$;

**QUE** la Ville de Portneuf autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FPC.

**Rés. 2017-04-065**

**Mandat Tetra Tech – réfection rue de la Grève**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QU'**un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour une assistance technique relativement au projet de réfection de la rue de la Grève, réfection complète des infrastructures eau potable, égout sanitaire et chaussée pour un montant de 12 000 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 1

**Rés. 2017-04-066**

**Mandat Tetra Tech – remplacement de conduites d’aqueduc rue St-Charles**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l’unanimité;

**QU**’un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation de plans et devis relatifs à la réfection d’environ 179 mètres de conduites d’eau potable dans le secteur de la rue Saint-Charles pour un montant de 14 900 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 1

**Rés. 2017-04-067**

**Mandat Tetra Tech – bouclage des deux réseaux d’aqueduc**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l’unanimité;

**QU**’un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour une assistance technique relativement au projet de bouclage des deux réseaux d’eau potable (nord sud) pour un montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 2

**Rés. 2017-04-068**

**Mandat Tremblay, Bois, Mignault, Lemay**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l’unanimité;

**QU**’un mandat soit donné à nos aviseurs légaux de la firme d’avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay dans le dossier No cour : 200-17-006821-060 J.E. Fernand Naud c. Ville de Portneuf.

**Rés. 2017-04-069**

**Adoption du règlement #198**

**Attendu qu**’une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l’avoir lu et acceptent qu’il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** le « Règlement numéro 198 décrétant un emprunt de 3 455 834 \$ et une dépense de 3 455 834 \$ pour le projet de distribution d’eau potable, l’agrandissement du réservoir et la mise en place de conduites de raccordement » soit adopté.

**Rés. 2017-04-070**

**Adoption du règlement #199**

**Attendu qu**’une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l’avoir lu et acceptent qu’il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté;

**QUE** le «Règlement numéro 199 décrétant un emprunt de 3 218 500 \$ et une dépense de 3 218 500 \$ pour les travaux de renouvellement de conduites» soit adopté.

**Rés. 2017-04-071      Adoption du règlement #200**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame le conseillère Diane Godin et adopté;

**QUE** le «Règlement numéro 200 décrétant un emprunt de 563 000 \$ et une dépense de 563 000 \$ pour des travaux de réhabilitation du réseau routier local – redressement des infrastructures locales pour différents segments» soit adopté.

**Rés. 2017-04-072      Mandat Tetra Tech – plans et devis Chemin Neuf**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté;

**QU'**un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour de la préparation des plans et devis pour la réfection d'environ 48 mètres de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sur le Chemin Neuf pour un montant de 14 900 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 1

**Rés. 2017-04-073      Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf dépose le projet intitulé « Développement de sentiers de vélo de montagne, sentiers pédestres et pumptrack» dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf et demande une contribution financière non remboursable de 15 000 \$;

**QUE** la Ville de Portneuf désigne madame Anaïs Jardon pour présenter la demande et signer tous les documents relatifs au projet;

**QUE** la Ville de Portneuf s'engage, dans le cadre de sa demande, à contribuer financièrement au montant de 15 000 \$ ;

**QUE** la Ville de Portneuf s'engage à entretenir les équipements après la réalisation du projet;

**QUE** la Ville de Portneuf confirme qu'elle dispose d'une police d'assurance responsabilité civile couvrant les activités reliées à la réalisation du projet.

**Rés. 2017-04-074      Mandat Tetra Tech – rue des Oies-Blanches**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QU'**un mandat soit donné à Tetra Tech QI inc. pour de l'assistance technique pour la réfection de la rue des Oies-Blanches au montant de 12 000 \$ plus les taxes applicables.

Cette dépense sera affectée au programme FEPTEU Volet 1

**Rés. 2017-04-075      Inscription formation CCU**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté;

**QUE** M. Marc Rivard assiste à la formation « les défis de la protection du paysage pour les CCU» le 27 mai à Sutton au coût de 270.19\$ taxes incluses.

**QUE** les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Rés. 2017-04-076      Demande d'un certificat d'autorisation au MDDEFP pour la réfection de la rue Paquin et le bouclage du réseau.**

**Attendu que** la Ville de Portneuf entend procéder au remplacement des conduites d'eau potable et d'égouts et au bouclage du réseau d'aqueduc entre l'extrémité de la rue Paquin et de la rue de la Rivière et qu'un certificat d'autorisation du MDDEFP est requis pour ce faire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise, par copie certifiée conforme par la greffière de la présente résolution, la firme Tetra Tech QI inc. à soumettre la demande du certificat d'autorisation de l'environnement conformément aux articles 32 et suivants au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour le dossier mentionné ci-haut en préambule.

**QUE** soit mandatée la firme Tetra Tech QI inc. afin de fournir, à la fin des travaux de réfection de la rue Paquin et du bouclage du réseau, une attestation de conformité des travaux au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

**QUE** soit émis un chèque au montant de 654\$ fait à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie pour les frais reliés à l'analyse de ce dossier.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début :            20h04            Fin :    20h37

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20h37.

---

Maire

---

Greffière

## Les conditions de travail

Échelle salariale des animateurs, du coordonnateur et de l'aide coordonnateur en date du 1<sup>er</sup> mai 2017.

Employé	Salaire	Augmentation par année
Animateur 1 <sup>re</sup> année	Minimum (11,25\$)	+ 0,50\$
Animateur 2 <sup>e</sup> année	11,75\$	+ 0,50\$
Animateur 3 <sup>e</sup> année	12,25\$	+ 0,50\$
Animateur 4 <sup>e</sup> année	12,75\$	Plafond
Coordonnateur 1 <sup>re</sup> année	13,75\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 2 <sup>e</sup> année	14,25\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 3 <sup>e</sup> année	14,75\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 4 <sup>e</sup> année	15,25\$	Plafond
Aide coordonnateur (en remplacement du coordonnateur)	13,25\$	

•

*Plafond de 3 années d'augmentation de salaire pour tous les emplois.*

Échelle salariale des éducateurs spécialisés et des accompagnateurs un pour un

Employé	Salaire	Augmentation par année
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 1 <sup>re</sup> année	12,00\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 2 <sup>e</sup> année	12,50\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 3 <sup>e</sup> année	13,00\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 4 <sup>e</sup> année	13,50\$	Plafond

*Plafond de 3 années d'augmentation de salaire*